

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la Communication

Agen, mercredi 8 décembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée de la laïcité **TOP DEPART POUR UNE ANNEE D' ACTIONS**

L'année dernière, à la même période, la Présidente Sophie Borderie plaçait la laïcité comme un enjeu majeur du vivre ensemble dans notre société et invitait les membres du Conseil consultatif citoyen (CCC – première édition) à se pencher sur le sujet.

Le rapport du CCC « **La laïcité et le Département** », riche de 20 propositions, réalisé en partenariat avec l'observatoire de la laïcité, a été remis à la présidente le 7 mai dernier. Il sert aujourd'hui de feuille de route afin de promouvoir et défendre la laïcité et ses principes en Lot-et-Garonne.

Le 9 décembre 2021, Jour de la laïcité, marque ainsi le top départ d'une série d'actions pilotées par Laurence Lamy, vice-présidente en charge de la citoyenneté, Marylène Paillarès, vice-présidente en charge du sport, de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations, et Emilie Maillou, conseillère départementale déléguée à la jeunesse.

La laïcité au cœur du projet du Conseil départemental des jeunes

Le Conseil départemental des jeunes, dispositif citoyen, éducatif, se devait de répondre à ce nouvel enjeu et mettre au cœur de son projet la laïcité.

Par le biais du projet porté conjointement par la vice-présidente à la Citoyenneté Laurence Lamy et la conseillère départementale déléguée à la jeunesse, Emilie Maillou, et selon les préconisations du Conseil consultatif citoyen (CCC), il a été décidé que les nouveaux membres du Conseil départemental des jeunes (CDJ) organiseraient leurs travaux autour du thème unique de la laïcité.

32 établissements ont souhaité prendre part à ce projet 2021-2022, 64 conseillers départementaux jeunes (binôme fille/garçon) représenteront leur établissement et feront vivre leurs idées durant l'année scolaire.

Le projet du mandat CDJ consiste en la réalisation d'un clip vidéo laïcité pour chaque établissement scolaire participant. Ces vidéos feront l'objet, en fin de mandat, d'une appréciation par les CDJ afin de désigner les clips vidéo « coups de cœur », et décerner le prix départemental de la laïcité.

Tout au long de l'année scolaire, 4 associations partenaires de la citoyenneté, **la ligue de l'enseignement, les Francas 47, l'Ifac et la Maison de l'Europe**, accompagneront les jeunes élu(e)s dans ce projet.

Compte tenu de la situation épidémiologique, le traditionnel rassemblement des Conseillers départementaux jeunes à l'Hôtel du Département n'a pas pu avoir lieu mais **la première session se tient à distance aujourd'hui, mercredi 8 décembre.**

La laïcité au sein du Conseil départemental

Si le respect de la laïcité est inscrit dans notre constitution, il est spécifiquement encadré par une charte destinée à la fonction publique, et donc de fait au service public départemental.

Parmi les préconisations du Conseil consultatif citoyen figurait la sensibilisation des agents du Département. Cela passera par plusieurs actions :

- **Un relai d'information** dans les supports de la collectivité, tels que ses lettres d'information ou son journal interne.
- **Un référent déontologue mis en place depuis mai 2020** via une convention avec le Centre de gestion. Celui-ci a un rôle de conseil en matière de dignité, impartialité, neutralité, laïcité, prévention des conflits d'intérêt, information du public... En pratique, il s'agit d'un collège mutualisé avec les Centres de gestion de la Dordogne, de la Gironde composé de 2 professeurs de droit public et d'un directeur territorial.
- **L'objectif de former 100 % des agents départementaux sous 4 ans.** Le service formation du Département travaille à l'élaboration d'un plan pour former les agents en poste (prioritairement celles et ceux au contact du public) et à la mise en place d'un **référént laïcité**. Dès 2022, chaque nouvel entrant dans la collectivité suivra une formation dans ce domaine.

Le tissu associatif, berceau du vivre ensemble et vecteur des principes de laïcité

C'était là encore une préconisation des membres du CCC, mais aussi un point figurant dans le programme porté par la majorité départementale à l'occasion du dernier renouvellement électoral : la mise en place avec les associations d'une **charte d'engagement actant le respect des principes républicains et de laïcité**, ainsi que leur **promotion** auprès de leurs adhérents, en particulier les jeunes. L'ambition étant d'enclencher, à travers le travail de terrain essentiel réalisé par les associations locales, une dynamique collective et, in fine, ancrer dans tous les esprits la laïcité comme une évidence.

Cette réflexion tient compte de la loi relative aux principes de la République dont la mise en application est prévue en janvier 2022. Elle est menée en partenariat avec les services de l'Etat, les fédérations d'éducation populaire, les comités sportifs et autres partenaires de la citoyenneté.

Pour toutes et tous : une invitation à donner vie à la laïcité

Une initiative sera lancée en janvier 2022 par le Conseil départemental auprès de tous les Lot-et-Garonnais, autour de cette question : **La laïcité, quelle est sa plus belle expression ?** Particulier, à titre individuel ou de façon collective, chacun est invité à s'exprimer sur ce que signifie et ce que représente la laïcité.

Toutes les formes d'arts pourront être représentées (peinture, sculpture, vidéos, BD, fresques, dessins, courts entretiens et échanges...). Les réalisations seront exposées lors de la journée de clôture du CDJ le 1^{er} juin 2022. Et un jury se réunira pour désigner quelques coups de cœur pour un éclairage particulier de ces plus belles expressions.